

JOURNÉE EUROPÉENNE DE VOS DROITS EN SANTÉ

MERCREDI
3 AVRIL
2019

ACCÈS NUMÉRIQUE AUX SOINS / LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

9h30 à 12h - PLACE DU MARCHÉ - STAND SUR LE MARCHÉ

Tenue du stand par les représentants des usagers, en association avec la Ville de Montélimar, l'Hôpital de Montélimar et France Assos Santé

14h à 16h30 - HÔPITAL DE MONTÉLIMAR - STAND DANS LE HALL PRINCIPAL

Tenue du stand par les représentants des usagers, en association avec l'hôpital de Montélimar, France Assos Santé et la CPAM

Focus sur le Dossier Médical Partagé : informations et création de DMP sur place avec un agent CPAM !

19h à 20h30 - CONFÉRENCE/DÉBAT À L'IFSI (ÉCOLE D'INFIRMIERS)

« POURQUOI ET COMMENT CRÉER UN DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ »

OUVERTE AU PUBLIC

Participation pluridisciplinaire : infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, praticiens hospitaliers et libéraux, CPAM, etc...

ENEZ NOMBREUX !



**France
Assos
Santé**
La voix des usagers

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne - Rhône-Alpes

FHF
Fédération Hospitalière de France

fhp
Fédération Hospitalière de la Région de la Provence

80 FEHAP
Fédération Hospitalière de la Région de la Provence
Auvergne - Rhône-Alpes
MUTUALITÉ
FRANÇAISE
Auvergne - Rhône-Alpes

URIOPSS
Auvergne - Rhône-Alpes

MONTÉLIMAR
PORTE DE PROVENCE

l'Assurance
Maladie

GROUPEMENT
HOSPITALIER
MONTÉLIMAR - DIEULEFIT
PORTES DE PROVENCE

Auvergne - Rhône-Alpes